

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nbre de Conseillers:

En exercice: 10

Présents: 08

Votants: 08

L'an deux mil six, le treize octobre, à vingt heures,  
le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-PRIEST-LA-PLAINE  
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,  
à la Mairie, sous la présidence de M. MOUTAUD, Maire.  
Date de convocation du Conseil Municipal: 09 Octobre 2006

Présents: MM. MOUTAUD, GUILLON, CHAPUT,  
Mme PETIT Sylvie, Mrs. THOME, PETIT Jean,  
BERNARD, GOUGEON .

Absents : Mr.VIEILLERIBIERE, Mme CEDELLE Frédérique

Mr. GOUGEON Robert a été élu secrétaire.



**MOTION**

A l'occasion du débat public relatif à La Ligne Grande Vitesse POITIERS-LIMOGES, le  
Conseil Municipal de SAINT-PRIEST-LA-PLAINE réuni en séance le 13 Octobre 2006

- Affirme que la seule préoccupation immédiate des habitants du Pays Sostranien, comme de ceux des territoires du Nord Limousin et de l'Indre, concerne l'aménagement et l'équipement de la ligne PARIS-ORLEANS-CHATEAUROUX-LIMOGES-TOULOUSE
- Demande la mise en œuvre très rapide des travaux nécessaires d'infrastructure et l'achat des équipements permettant la desserte en trains à grande vitesse de cette ligne
- Exige le maintien de tous les arrêts en gare S.N.C.F. de LA SOUTERRAINE qui fait l'objet d'importants travaux d'aménagement intermodal (sous maîtrise d'ouvrage communale) voulus et financés par l'Europe, l'Etat, la Région, le Département, la S.N.C.F. et RFF).

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie certifiée conforme, en Mairie, le 14 OCT. 2006

Le Maire,

Guy MOUTAUD

Publiée le

5 1 SEP. 2006

Certifiée exécutoire

